

Délibération n°2103-26

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf mars à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10 + 4 proc

Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Pascale PELLETIER – Philippe ALLEGRINI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

**Objet : Approbation budget
Commune 2021**

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, le budget 2021 de la Commune.

Les montants proposés pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES = 2 062 041.32 €	RECETTES = 1 149 059.00 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE	= 912 982.32 €

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES RECETTES équilibrée à 2 062 041.32 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES..... = 1 128 834.60 €	RECETTES..... = 1 181 627.84 €
RAR ANNEE 2020 DEPENSES = 63 814.08 €	RECETTES..... = 69 640.00 €
DEFICIT REPORTE = 58 619.16 €	

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES RECETTES équilibrée à 1 251 267.84 €

LE CONSEIL, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE le budget de la commune 2021 par 14 VOIX POUR**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 06/04/2021
Qualité : Maire